

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 69

présenté par

Mme Bannier, Mme Lingemann, M. Martineau, Mme Dubré-Chirat, Mme Guillerm,
Mme Maud Petit, Mme Chazé, M. Bazin, M. Saint-Pasteur et Mme Laporte

ARTICLE 10 SEXIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--